



COMMUNE D'ARZIER - LE MUIDS

Conseil Communal

Rapport de la Commission ad hoc relatif au préavis municipal No. 15/2023 :

Demande de crédit de CHF 94'000.-- TTC pour la création d'une place de jeux et d'une zone de rencontre.

Monsieur le Président,
Mesdames, Messieurs,

Notre Commission s'est réunie en date du 5 juin 2023 pour étudier le préavis susmentionné, en présence de Monsieur Denis Berger, Municipal, ainsi que Monsieur Davide Troiano, Chef de Service, et nous les remercions pour leurs explications et les réponses à nos questions ainsi que les démarches effectuées quant au détail des offres fournies.

Commentaires généraux

Ce préavis nous semble d'actualité et répond à un besoin de la population de notre commune afin de bénéficier d'un espace de rencontre et d'une place de jeux pour les enfants.

Nous portons votre attention sur le fait que l'offre retenue met en avant des matériaux naturels et locaux, principalement en bois.

Ces aménagements engagent également nos équipes forestières quant à la création de certaines infrastructures et des copeaux utilisés.

Après échange avec Messieurs Berger et Troiano quant à nos questions relatives à l'entretien de la surface en copeaux. Nous demandons, cependant, qu'un entretien hebdomadaire et pas simplement un "coup d'oeil" soit effectué sur cette surface (brassage, nettoyage, rajouts...).

Nous attirons aussi votre attention sur le fait qu'il s'agit d'une première étape de construction pour cette place de rencontre/jeux et qu'elle pourrait évoluer à l'avenir en fonction des besoins de la population/usagers (jeux et/ou équipements sportifs supplémentaires).

Propositions d'amendements

Néant

Conclusion

Après avoir pris connaissance du préavis municipal n° 15/2023 et en avoir débattu, la Commission a conclu à son acceptation tel que proposé, ceci à l'unanimité des membres présents.

Ainsi fait à Arzier-Le Muids, le 5 juin 2023

Esselborn François, rapporteur

Goelz Andrea

Nydegger Gwendoline

Fasel Valentin

Plé Patrick